

IMPORTANT

Voici des informations concernant la rentrée scolaire.

Il est possible de consulter tous les documents de la rentrée (calendrier 2026-2027, listes des fournitures scolaires, entrée progressive, procédure pour le traiteur, etc.) sur notre site internet au <https://st-patrice.cssdgs.gouv.qc.ca/espace-parents/>.

**Prenez note que le secrétariat de l'école sera fermé du jeudi 9 juillet au vendredi 7 août 2026 inclusivement.
En raison des travaux, veuillez communiquer avec nous avant de vous présenter à l'école.**



ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

DOCUMENT D'INFORMATION POUR LA RENTRÉE

UN SEUL NUMÉRO POUR NOUS JOINDRE: 514.380.8899

Direction	Corina-Maria Zosim	poste 4751
Secrétaire d'école	Christina Jones	poste 4751
Responsable du service de garde	Viky Lanteigne	poste 5751

RETARDS ET ABSENCES:

**Veuillez motiver l'absence de votre enfant sur le Portail Parents ou le Clic école.
Vous pouvez aussi nous laisser un message avant 8 h 30 au poste 4751, option 1.
Le Portail Parents et la boîte vocale sont accessibles en tout temps, 7 jours sur 7, 24 heures sur.**

Horaire de l'école ¹

Avant-midi

6 h 45	Ouverture du service de garde
7 h 55	Arrivée et entrée des élèves
8 h 02	Début du 1^{er} cours
9 h 02	Début du 2^e cours
10 h 04	Récréation 1 (15 minutes)
10 h 22	Début du 3^e cours
11 h 24	Dîner (75 minutes)

Après-midi

12 h 39	Entrée des élèves
12 h 41	Début du 4^e cours
13 h 43	Récréation 2 (15 minutes)
14 h 01	Début du 5^e cours
15 h 01	Fin des cours
15 h 11	Départ des autobus et des marcheurs
17 h 45	Fermeture du service de garde

¹ Préscolaire : l'horaire du préscolaire est légèrement différent pour la période du dîner. De plus, il y aura une entrée progressive pour les élèves du préscolaire du 1^{er} au 3 septembre 2026.



« Créer des liens pour faire fleurir l'avenir! »

MESSAGE À TOUS LES ÉLÈVES POUR LA RENTRÉE,

(À l'exception des élèves du préscolaire qui rencontreront leur enseignante sur rendez-vous.)

La première journée de classe officielle sera
le **mardi 1^{er} septembre 2026** et le transport scolaire sera disponible.

Cette première journée ne sera pas banale, puisque beaucoup de surprises t'attendent. Voici donc le déroulement de la rentrée :



- ☺ Les élèves de la 1^{re} à la 6^e année seront attendus sur la cour d'école à 7 h 55.
- ☺ Dès ton arrivée, dirige-toi vers ton nouvel enseignant qui sera identifié selon ton degré (ex. :1^{re}, 2^e, etc.). Tu pourras faire sa connaissance. Ce moment privilégié sera très précieux pour te rassurer et t'informer sur ce que tu vivras durant cette belle année qui s'amorce.
- ☺ Une fois rendue dans ta nouvelle classe, tu auras le temps de t'installer à ton nouveau bureau;
- ☺ En après-midi, tu participeras à diverses activités et tu t'amuseras avec les nouveaux amis de ta classe.



**Nous avons très hâte de te revoir
après les longues vacances d'été!**



**En attendant, repose-toi bien, amuse-toi et
reviens-nous en pleine forme!**

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AUX PARENTS

TRANSPORT SCOLAIRE – PORTAIL PARENTS

Les bordereaux d'embarquement seront disponibles sur le Portail Parents ou le Clic école **à la fin du mois d'août**. Vous pouvez vérifier l'admissibilité de votre enfant au transport à l'adresse suivante : www.cssdgs.gouv.qc.ca/geobus.

Le bordereau indiquera le numéro du parcours attribué, l'horaire, l'arrêt et le numéro de siège. Il est recommandé de se présenter 10 minutes avant l'heure indiquée. Pour toutes questions, veuillez composer le 514.380.8347.



Pour avoir accès au bordereau via le Portail Parents ou Clic école, vous devez au préalable créer votre compte. Vous aurez besoin du **numéro de fiche ou du code permanent** de votre enfant.

Le Portail sera accessible dans la 3^e semaine du mois d'août.

Consultez la procédure complète pour vous inscrire au Portail Parents au : <https://www.cssdgs.gouv.qc.ca/ressources-pour-les-parents/informations-portail-parents-mozaik/>

SERVICE DE GARDE

Le service de garde sera ouvert à compter du 1^{er} septembre pour les élèves qui y sont inscrits seulement. Il sera fermé **lors des journées pédagogiques du 26 au 31 août**. Pour toute information supplémentaire ou pour inscrire votre enfant, veuillez vous adresser à la responsable du service de garde au 514.380.8899, poste 5751.

NOUVEAU SERVICE DE TRAITEUR

Le traiteur **Merenda** offrira le service de repas du lundi au vendredi à compter du **14 septembre** prochain. Vous recevrez une infolettre à la fin du mois d'août avec tous les détails concernant l'inscription et les menus. Vous pourrez aussi consulter notre site internet au <https://st-patrice.cssdgs.gouv.qc.ca/espace-parents>.

FACTURATION SCOLAIRE

Lors de la rentrée, vous recevrez sur le Portail Parents la facture pour le matériel vendu par l'école. Les modes de paiement acceptés sont chèque, argent comptant ou via votre institution financière par téléphone ou internet. **Le paiement en ligne ou par téléphone est à privilégier** (utilisez le numéro de référence se trouvant sur votre facture et commençant par 44).

Le montant à payer sera de :

1 ^{re} année : 42.50 \$	3 ^e année: 39.30 \$	5 ^e année : 47.00 \$
2 ^e année : 42.50 \$	4 ^e année : 39.30 \$	6 ^e année : 35.80 \$

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Afin que votre enfant puisse participer aux activités parascolaires ou aux journées pédagogiques, les sommes dues à l'école doivent être **payées à jour** ou faire l'objet d'une **entente de paiement valide et respectée**. Cette règle s'applique pour toutes les sommes dues à l'école que ce soit pour les effets scolaires, le service de garde et/ou la surveillance du midi.

ADRESSES COURRIEL ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Nous vous rappelons de communiquer tout changement de numéro de téléphone ou d'adresse courriel au secrétariat de l'école afin que nous puissions entrer en contact avec vous le plus rapidement possible.

ÉPIPEN / MÉDICAMENTS DIVERS

L'Épipen et tous les médicaments se trouvant à l'école ont été remis à votre enfant lors de la dernière journée de classe. Merci de les récupérer dans son sac. Si votre enfant a un Épipen ou doit prendre des médicaments à l'école, il est important de les apporter à l'école dès sa 1^{re} journée. **N'oubliez pas de vérifier la date d'expiration**. Un [formulaire d'autorisation](#) doit être signé annuellement afin que nous puissions administrer des médicaments à votre enfant.

PHOTOS SCOLAIRES

Les photos scolaires seront prises le vendredi 18 septembre 2026.